

POLLUTION La Frapna a dévoilé hier les résultats d'une étude sur les captages d'eau potable de la région

L'OR BLEU MENACÉ PAR LES BACTÉRIES ET PESTICIDES

ELISA FRISULLO

La consommation d'eau du robinet est-elle sans danger dans la région ? Pas

tout à fait, selon la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), qui a dévoilé hier une étude menée depuis deux ans sur les captages d'eau potable et la qualité des eaux. Si dans la plupart des grandes agglomérations l'or bleu, mieux géré, est moins pollué, dans les zones rurales, en revanche, le constat est moins rassurant.

Des risques sanitaires

La première menace, bactérienne, pourrait être facilement évitée. Il suffirait, selon la Frapna, d'entourer, comme la loi l'exige, les 5700 captages d'eau potables rhônalpins d'un périmètre de protection empêchant les pollutions ponctuelles et accidentelles. « Mais 40 % d'entre eux ne sont pas protégés. En 2008, 20 % des Savoyards, 10 à 20 % des Isérois et 5 à 10 % des habitants de l'Ain ont ainsi reçu au moins une fois de l'eau contaminée par des bactéries », explique Jacques Pulou, pilote du réseau régional eau à la Frapna. A cela



L. CERINO / 20 MINUTES

Ce réservoir d'eau potable est situé à l'usine des eaux à Caluire.

s'ajoutent les pollutions agricoles (pesticides, nitrate), toxiques sur le long terme et de plus en plus présentes dans les captages. « C'est compliqué, car cela veut dire que tout le bassin-versant (alimentant d'autres réserves) est concerné, indique Christopher Thornton, président régional de la Frapna. Pourtant, seul 1 % de ces réserves est

considéré comme prioritaires (donc pollué) par les autorités, selon la fédération. Dans le Rhône, les secteurs touchés par cette pollution provenant de la viticulture et du maraîchage sont situés dans le Beaujolais et le Val de Saône. « Ces produits représentent, même à petites doses, un risque sanitaire pour les personnes fragiles (femmes enceintes,

■ SÉCHERESSE

Malgré les pluies de ces derniers jours, le bas niveau de certaines nappes phréatiques profondes de l'Est lyonnais et du Val-de-Saône a conduit le préfet du Rhône à prendre un arrêté de restriction des prélèvements (puits, forages...) sur ces secteurs. Et dans la vallée du Garon, asséchée, il est désormais interdit d'arroser son jardin, laver sa voiture, remplir sa piscine. Les agriculteurs doivent réduire de moitié leurs prélèvements autorisés.

nourrissons...). Ils vont faire émerger de nouvelles maladies », prévient Jacqueline Collard, présidente de Santé environnement Rhône-Alpes. Pour éviter ce scénario catastrophe, la Frapna réclame « une nouvelle politique agricole qui n'incite plus à polluer ». « C'est un véritable enjeu de santé publique », insiste Christopher Thornton. ■